

[Texte]

The Senate should be composed one-third of proportionally distributed federal appointees, two-ninths of provincial appointees; one-ninth by municipalities on a rotating basis. Each of these appointments should be confirmed by the legislature of the jurisdiction concerned. The remaining third should represent various sectors of society; some elected by organized labour, some by associations of businessmen, university presidents, students, journalists, consumers, civil servants, and other special interest groups, according to a schedule appended to the Constitution but amended by the federal elective house, with the object of maximum representatives. Senate appointments should be for six years, one-third being chosen every two years, and indefinitely renewable.

La salle chante «*Ô Canada.*»

Le Québec aux Québécois!

Le coprésident suppléant (Sénateur Molgat): Merci pour le concert. Merci beaucoup pour votre concert. Nous allons demander à M. White de continuer s'il vous plaît.

M. White: Merci, monsieur le président. Je suis content de voir que même les chômeurs au Québec chantent encore le «*Ô Canada.*» Est-ce que Michel Chartrand est dans la salle?

Le coprésident suppléant (Sénateur Molgat): Mes chers amis, vous avez parlé tantôt de démocratie, je vous demanderais maintenant de la pratiquer et de permettre à la réunion de continuer. Vous vous êtes exprimés, nous vous remercions.

M. Roland Villemaire: Je voulais vous demander de nous laisser parler, bon. Je voulais vous dire: qu'est-ce qui vous arrive ce soir? Qu'est-ce qui vous arrive ce soir? Tout à l'heure j'ai remarqué ce monsieur qui est probablement né en Afrique, mais il parle anglais. Les trois quarts des gens qui sont ici ne le parlent pas parce qu'ils ne sont pas allés à l'école. On s'est amusé à couper du bois pour les Maclaren, on a jamais pu s'instruire. Mais aujourd'hui qu'est-ce qu'il y a dans la région? C'est toute une «*gang*» de chômeurs qui n'ont pas d'ouvrage. Si vous leur en donnez pas, moi je ne dis pas ça parce que je suis révolutionnaire, mais seulement je m'aperçois que les gens n'ont pas de quoi manger. Il y en a la moitié qui sont ici, l'autre moitié ont peur de rentrer au *bar room*, parce qu'ils n'ont jamais été capables de se payer une petite bouteille de bière.

Mais donnez une chance aux Québécois, on a rien dans la région, on a rien de ce temps-là. C'est correct, on nous

[Interprétation]

ments provinciaux et des municipalités dans les proportions de trois pour deux pour un. La Commission constitutionnelle devrait être investie d'un pouvoir consultatif. La Commission des langues officielles en plus du contrôle des droits concernant ce sujet devrait être investie du pouvoir de déclarer toute municipalité qui ne le serait pas automatiquement district bilingue. La Commission de la capitale nationale devrait être un organisme ayant des pouvoirs de surveillance dont l'action compléterait celle de l'administration municipale dans la région Ottawa-Hull qui serait séparée de l'Ontario et du Québec et représenterait une région spéciale.

Le Sénat devrait être composé au tiers de sénateurs nommés par le gouvernement fédéral sur une base proportionnelle, les 2/9 des sénateurs nommés par les gouvernements provinciaux et un neuvième des sénateurs nommés par les municipalités sur une base de rotation. Chacune de ces nominations devrait être confirmée par l'autorité législative de l'administration intéressée. Le tiers restant devrait représenter divers secteurs de la société: certains élus par les syndicats, d'autres par les associations d'hommes d'affaires, de présidents d'université, d'étudiants, les journalistes, de consommateurs, de fonctionnaires, et d'autres groupes spéciaux d'intérêt suivront un programme ajouté à la constitution mais amendé par le parlement fédéral, en vue d'obtenir le maximum de représentants. Les nominations au Sénat devraient être pour six ans, le tiers de sénateurs étant choisi tous les deux ans et renouvelable indéfiniment.

The audience sings *O Canada.*

Quebec for quebecers!

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Thank you for your concert. We will ask Mr. White to proceed.

Mr. White: Thank you, Mr. Chairman, I am glad to see that even the unemployed in Quebec still sing: "*O Canada*". Is Michel Chartrand here?

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Dear friends, you have previously spoken of democracy. I will now ask you to put it into practice and to allow the meeting to proceed. You have had your say, we thank you for it.

Mr. Roland Villemaire: I want to ask you to allow us to talk. What is the matter with you tonight? A while ago, I noticed a gentleman who most likely was born in Africa but who speaks English. Three-quarters of the people who are here do not speak that language because they have not been to school. We spent our time cutting wood for the Maclaren's, we were never able to get an education. But today what do you find in this region? A whole group of unemployed who are out of work. If you do not give them any work, I do not say that because I am a revolutionary, but I realize that these people are starving. Half of them are here, the other half is afraid to enter the bar room because they have never been able to buy themselves a bottle of beer.

But give the Quebecers an opportunity, we have nothing in this area. We are told that we will be given work, but there is no work available.